

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 02-2025

<u>Date de convocation</u> :	L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SEVRIER, sous la présidence de Madame MALAPLATE Christina, Vice-Présidente.
Le 26 mars 2025	
<u>Nombre de Membres</u>	
- en exercice : 15	
- présents : 8	
- votants : 8	
<u>OBJET</u> :	
Approbation du Compte Financier Unique 2024	ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme GLABAY Guénaële, Mme BROUSSE Dominique, Mme DEPLAIX Doris, M. CARDINET Jean-Marie, Mme LEMAIRE Thérèse, Mme PRIEUR-DREVON Madeleine, Mme TALIN Dominique. ABSENTS ou EXCUSÉS : M. LYONNAZ Bruno, Maire, Président, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme ADAIR-GRABAS Carol, Mme COSTER Catherine, Mme GENOT Marie, M. SANTÉ Michel, Mme THOMAS Marie-Stella.

Rapporteur : la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique du budget annexe du CCAS pour l'année 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du CCAS ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments suivants :

Fonctionnement	
Dépenses réalisées	20 455.29 €
Recettes réalisées	27 992.74 €
Résultat de l'exercice	+ 7 537.45 €
Résultat antérieur reporté N-1	14 054.97 €
Résultat de clôture	21 592.42 €

Investissement	
Dépenses réalisées	0 €
Recettes réalisées	0 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat antérieur reporté N-1	0 €
Résultat de clôture	0 €
Résultat total section de fonctionnement et d'investissement :	
21 592.42 €	

**Après en avoir délibéré
à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du CCAS,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président du CCAS pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

La Secrétaire de séance,



Guénaële GLABAY



La Vice-Présidente,



Christina MALAPLATE

Certifié exécutoire le :
Télétransmis à la Préfecture le :
Publié le :